

RÉFÉRENTIEL PAYSAGER DU BAS-RHIN

Secteur Alsace Bossue

Synthèse

Adamswiller
Altwiller
Asswiller
Baerendorf
Berg
Bettwiller
Bissert
Burbach
Bust
Butten
Dehlingen
Diedendorf
Diemeringen
Domfessel
Drulingen
Durstel
Eschbourg
Eschwiller
Eywiller
Fromuhl
Goerlingen
Gungwiller
Harskirchen
Herbitzheim
Hinsbourg
Hinsingen

Hirschland
Keskastel
Kirrberg
La Petite Pierre
Lohr
Lorentzen
Mackwiller
Oermingen
Ottwiller
Petersbach
Pfalzweyer
Puberg
Ratzwiller
Rauwiller
Rexingen
Rimsdorf
Rosteig
Sarre-Union
Sarrewerden
Schoenbourg
Schopperten
Siewiller
Sitzheim

Struth
Thal-Dulingen
Tiefenbach
Vöellerdingen
Volksberg
Waldbach
Wersingen
Weyer
Wolfskirchen



Le référentiel paysager du Bas-Rhin est une étude qui a pour objectif d'identifier les composantes du paysage du département et de définir les enjeux de paysage afin d'alimenter les politiques d'aménagement du territoire conduites par l'Etat, la Région, le Département ou les Communautés de communes dans leurs prérogatives respectives. Il fait suite à la démarche « Hommes et Territoires » du Conseil général du Bas-Rhin engagée en 2004.

Le paysage est une notion complexe dont la définition retenue ici est celle donnée par la convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe selon laquelle le paysage est « une partie du territoire telle que perçue par les populations dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».

Le paysage est une affaire de culture partagée. Il n'est la compétence d'aucune collectivité ou organisme en particulier, mais il est le résultat d'un grand nombre d'actions menées par tout un chacun. Que ce soit l'agriculteur qui cultive et gère son champ, l'habitant qui repeint sa façade, le maire qui définit le zonage de son plan local d'urbanisme, le promoteur qui construit les lotissements..., tous sont responsables de la qualité du cadre de vie. La protection et la gestion du paysage sont complexes car, par définition, le paysage est en constante transformation et sa qualité dépend d'une multitude d'acteurs parmi lesquels les collectivités publiques ont un rôle majeur.

Dans ce contexte, le référentiel paysager est un outil pédagogique qui sert à construire un regard partagé sur la qualité du territoire. Il n'est pas un document à portée juridique, il a vocation à ouvrir le débat. L'échange avec l'ensemble des partenaires, élus, représentants de l'Etat, de la Région, du Département, du CAUE, etc. permettra de développer un outil d'aide à la décision et à la planification en vue d'orienter le projet de territoire.

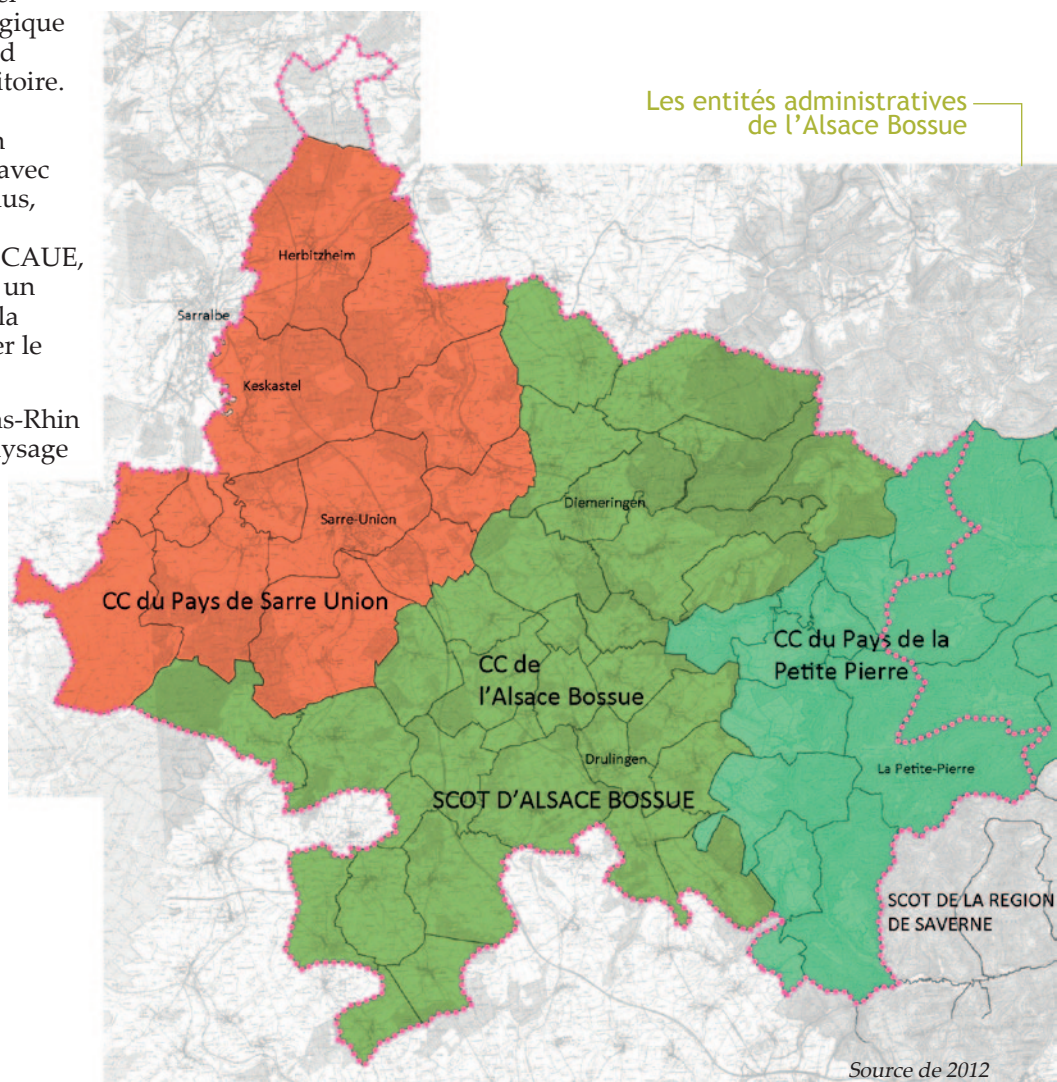
Le référentiel paysager du Bas-Rhin s'organise en 14 entités de paysage qui font chacune l'objet d'une étude spécifique.

L'entité de l'Alsace Bossue est la plus occidentale du Bas-Rhin. Séparée par les Vosges du reste du département, l'Alsace Bossue présente un paysage aux caractéristiques issues à la fois des Vosges et de la Lorraine. Cette entité couvre 58 communes et 3 communautés de communes.

Les entités paysagères du Bas-Rhin



Les entités administratives de l'Alsace Bossue



LES TRAITS DE CARACTÈRE DU PAYSAGE

Les principaux traits de caractère du paysage de l'Alsace Bossue constituent l'identité du territoire, la mémoire des lieux, qu'il convient de connaître afin d'en préserver et d'en valoriser les spécificités.

Un territoire de transition

A la marge du département, la situation « outre-Vosges » de l'Alsace Bossue fait de cette entité une sorte d'incursion alsacienne dans le plateau lorrain.

Son paysage, qui par son relief, son agriculture et sa végétation appartient aux Vosges à l'est et à la Lorraine à l'ouest par sa géologie, ses cultures agricoles, l'architecture de ses villages, forme une sorte de trait d'union entre deux territoires.

Cette situation particulière fait de l'Alsace Bossue un territoire composé d'un mélange complexe et original d'influences diverses. On y lit des influences allemandes, françaises, alsaciennes et lorraines à travers les nombreux vestiges des colonisations successives, dans les formes urbaines et l'architecture des bâtiments : villas et grands domaines romains, châteaux de plaine, villes-neuves, secondes églises dans de nombreux villages ; fermes à colombages, *schopfs** et toits pentus, typiquement alsaciens ; maisons en bande orientées parallèlement à la rue, usoirs et perrons, caractéristiques de la Lorraine.

Cette succession de paysages transitant progressivement des Vosges à la Lorraine est cependant marquée par la cuesta centrale qui constitue un évènement topographique au centre de l'entité. A son sommet s'offrent des vues à la fois vers les principaux sommets des Vosges moyennes et vers les plateaux lorrains.

La situation de l'entité au nord du col de Saverne, passage principal de part et d'autre des Vosges, en fait un lieu de transition et de communication important : l'autoroute A4, la voie ferrée Strasbourg-Saarbrücken et le canal des Houillères empruntent cette voie.

* *Appentis servant à la fois d'abri et d'entrepôt*

Un territoire isolé et préservé

Situé à l'écart des grandes polarités, rattaché administrativement à l'Alsace mais géographiquement plutôt à la Lorraine, ce territoire est loin des grandes dynamiques urbaines.

Mal desservi par les transports en commun et comportant peu de grandes activités économiques, il subit une déprise générale qui se traduit par une démographie faible et une population vieillissante, la disparition de nombreux services publics et commerces, des voies ferrées désaffectées, une activité agricole peu dynamique.

Sa situation, enserrée entre les deux parcs naturels régionaux de Lorraine et des Vosges du Nord, conforte son isolement. Celui-ci a par ailleurs contribué à préserver ses caractéristiques rurales et naturelles. Comportant de nombreux espaces forestiers et zones humides, un paysage agricole visuellement riche et animé par le relief collinaire, une trame arborée encore importante et une diversité des formes de cultures, ce territoire possède de grandes qualités paysagères qui sont des atouts pour l'attractivité résidentielle, économique et touristique.



Un territoire encore très rural



LES TRAITS DE CARACTÈRE DU PAYSAGE

L'Alsace Bossue, un pays de bosses

Comme son nom l'indique, l'Alsace Bossue est un paysage collinaire avec un relief mouvementé dont la cuesta centrale forme le monument principal. Au centre de l'entité, orientée nord-sud, la cuesta forme un relief escarpé, séparant le sillon habité de Diemeringen et Drulingen des collines bocagères et vallée de la Sarre. Il est un repère dans le paysage et développe à son sommet des panoramas à 360°.

Cette topographie compose un paysage animé et dynamique avec ses horizons variés et ses points de vue multiples, que la structure bocagère et les routes qui serpentent accentuent.

Dans certaines parties, le relief morcèle les paysages, contribuant ainsi à renforcer le sentiment d'isolement des villages, sans visibilité entre eux et souvent implantés dans le creux des vallées ou à l'abri des coteaux.



Vue sur la cuesta centrale



Paysage collinaire

Des paysages ruraux diversifiés



Des paysages agricoles diversifiés

Entité très rurale, l'Alsace Bossue présente une grande variété de paysages et de pratiques agricoles, notamment liée à sa grande diversité pédologique.

Ce territoire a développé une agriculture orientée vers l'arboriculture et l'élevage, une spécificité par rapport aux autres entités bas-rhinoises liée à la pauvreté de son sol et à un relief collinaire, peu favorables à la céréaliculture. Arboriculture et élevage sont soutenus par la présence d'une industrie agro-alimentaire.

L'imbrication de prairies, labours, vergers et bosquets compose une vraie mosaïque paysagère, composant cependant plusieurs grands ensembles : les clairières sommitales, les vergers de la cuesta centrale, les collines bocagères, les vergers du Val de Sarre, les prairies des terres lourdes, les prairies alluviales, les forêts humides et les forêts vosgiennes.

Les prairies, aujourd'hui majoritaires dans le paysage, occupent presque exclusivement les fonds de vallées humides et les pâturages des collines marneuses et argileuses. Elles présentent un fort attrait paysager et permettent de lutter contre l'érosion et le lessivage des sols calcaires.

Les vergers nombreux sont caractéristiques du paysage de l'Alsace Bossue, des vergers haute-tige, plantés sur des parcelles étroites qui épousent les formes du relief et ponctuent les collines. Néanmoins leur rentabilité économique et leur avenir ne sont pas assurés.

Une organisation urbaine nord-sud dessinée par la géographie

Calés sur le socle naturel, les principaux développements urbains de l'entité Alsace Bossue s'organisent autour de deux axes orientés nord-sud :

- le long de la Sarre, une « vallée résidentielle » en lien avec Sarreguemines avec comme bourg principal Sarre-Union ;
- à l'abri de la cuesta, un « sillon habité » avec deux bourgs principaux, Diemeringen et Drulingen.

Les circulations principales se font également selon un axe nord-sud, avec notamment l'autoroute A4 qui forme une rupture entre les deux axes habités de l'entité.

Ceux-ci sont aujourd'hui dépourvus de mobilité urbaine et ferroviaire, favorables à une urbanisation de proximité.



L'eau, un élément identitaire du territoire

Avec un sous-sol particulièrement humide, un réseau hydrographique dense et complexe, de nombreux étangs de pêche, des zones humides remarquables, l'eau est une caractéristique forte de cette entité.

Avec ses visages multiples, l'eau définit des paysages diversifiés :

- des vallées canyons dans les Vosges, très sombres et encaissées avec des fonds plats, humides et larges ;
- des étangs aménagés pour la pêche, qui annoncent le pays des étangs lorrains ;
- les canaux de la Sarre et des Houillères qui constituent d'importants axes de découverte du territoire, notamment à vélo et en bateau ;
- les vallées habitées de la Sarre, l'Isch et l'Eichel où l'eau est intimement liée à l'espace bâti, où de nombreux éléments de patrimoine (pont, moulin...) témoignent de ce rapport à l'eau.



LES TENDANCES D'ÉVOLUTION DU PAYSAGE

Les tendances d'évolution des paysages résultent de la somme des actions individuelles de ceux qui habitent le territoire, y travaillent ou le visitent, mais sont aussi l'expression d'une volonté politique d'aménagement ou de protection. De manière générale, les dynamiques à l'œuvre sont liées à l'extension urbaine, qu'il s'agisse d'habitat ou d'activités, aux projets routiers et aux mutations du monde agricole.

Comparée à d'autres entités paysagères bas-rhinoises, l'Alsace Bossue est soumise à des pressions moindres et les dynamiques à l'œuvre sont surtout d'échelle locale, tant en termes d'extensions urbaines que d'évolution des paysages agricoles. Quelques projets vont cependant modifier plus fortement le paysage, comme la plateforme départementale de Thal-Drulingen et le premier projet éolien à Dehlingen.

Les extensions urbaines

L'entité de l'Alsace Bossue connaît une croissance urbaine globalement faible par rapport à d'autres entités du Bas-Rhin, qui se concentre principalement dans les trois bourgs importants de Sarre-Union, Drulingen, Diemeringen et ne présente pas les importants phénomènes de périurbanisation habituels à tout territoire. On constate cependant une poussée de la périurbanisation dans le nord de la vallée de la Sarre, à proximité de Sarreguemines, qui engendre une banalisation des paysages.



Une périurbanisation qui croît

Les mutations du monde agricole

Les espaces agricoles évoluent également sous l'influence des fluctuations du marché et des directives européennes de la politique agricole commune, aboutissant à une lente transformation du paysage qui, avec les remembrements, engendrent notamment la disparition des haies et des lignes de vergers traditionnels, éléments de structure végétale qui contribuent à la richesse et l'animation des paysages de l'Alsace Bossue.



LES ENJEUX DE PAYSAGE

La prise en compte des enjeux de paysage a pour objectif de préserver et de valoriser les spécificités du territoire, qu'elles soient géographiques, culturelles ou historiques, afin de concevoir ses évolutions dans le cadre de ses caractéristiques identitaires.

Préserver et révéler la richesse des espaces de nature

L'Alsace Bossue est un territoire particulièrement préservé par rapport à d'autres entités du Bas-Rhin plus fortement urbanisées et à l'agriculture plus intensive.

Le caractère très rural et naturel de cette entité, avec les forêts de la Sarre, de Fénétrange, des Vosges, les zones humides, une importante trame végétale ponctuant les espaces agricoles et un relief dynamique, est un facteur d'attractivité pour l'entité, tant économique, touristique que résidentielle.



Révéler la richesse des espaces naturels



L'enjeu consiste à préserver et valoriser ces éléments naturels qui forgent l'identité de l'Alsace Bossue et s'appuie sur les principes suivants :

- Préserver des constructions la cuesta centrale afin de lui garder son caractère de monument naturel. Cet ensemble articule des sites à enjeux importants à l'échelle de l'Alsace Bossue : entre Diemeringen et Sarre-Union, entre la plate-forme départementale d'activité de Thal Drulingen, le site culturel et touristique de Lorentzen et le site archéologique de Mackwiller, entre les gares de Voellerdingen, Domfessel et Diemeringen ;
- Faire des espaces naturels des contre-points à l'urbanisation, offrant des horizons naturels depuis les espaces bâtis ; les rendre accessibles et en traiter les lisières ;
- Révéler l'eau : faire des canaux des axes structurants de déplacement piéton-cycle et de découverte, valoriser la présence de l'eau en milieu urbain, la rendre accessible, préserver et valoriser les zones humides, s'appuyer sur les cours d'eau pour préserver et développer des continuités écologiques ;
- Développer l'attrait touristique des sites naturels : organiser leur accès, y développer des services (restauration, halte, ...) ;
- Promouvoir les différentes ressources que peuvent fournir les forêts ;
- Lutter contre la fermeture progressive des vallées vosgiennes ;
- Préserver le caractère pittoresque des petites routes sinueuses qui sont un élément fort de l'identité de l'Alsace Bossue.

LES ENJEUX DE PAYSAGE

Conforter une agriculture créatrice de paysages diversifiés

L'Alsace Bossue est une entité très rurale. Les espaces agricoles sont la matrice de ses paysages riches et diversifiés.

L'enjeu consiste à dynamiser l'activité agricole tout en préservant ses paysages et s'appuie sur les principes suivants :

- Affirmer la vocation agricole du territoire, la valeur économique et paysagère primordiale de l'entité et encourager le développement de produits agricoles à forte valeur ajoutée ;
- Conforter l'élevage, une activité qui crée des paysages vivants et assure un bon fonctionnement écologique du territoire ;
- Maintenir, renouveler et conforter la structure végétale (vergers, haies, arbres d'alignement, bosquets) typique du paysage bocager de l'Alsace Bossue ;
- Préserver le patrimoine rural et atténuer l'impact visuel des sorties d'exploitation ;
- Encourager le développement d'une agriculture durable.



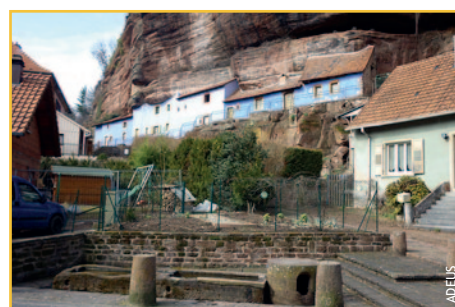
Des paysages agricoles à conforter

Faire du tourisme un moteur de développement territorial

Composée de paysages diversifiés et d'un patrimoine singulier, ce territoire offre des atouts touristiques. Quelques sites phares se démarquent qui peuvent constituer un levier d'action potentiel pour l'ensemble du territoire. Cependant, l'offre aujourd'hui est éclatée et ne développe pas de synergie entre les différents points d'intérêt.

L'enjeu consiste à s'appuyer sur les lieux touristiques existants pour valoriser un tourisme « vert », support de développement territorial. Il s'appuie sur les principes suivants :

- Poursuivre la stratégie de développement des pôles touristiques structurants : Lorentzen-Dehlingen, La Petite-Pierre, Sarre-Union, le Kirchberg ;
- Valoriser l'axe entre Diemeringen et Voelleringen avec en son centre la Grange aux Paysages qui articule les différents points d'intérêt de la vallée de l'Eichel (porte d'entrée dans les Vosges) et de la cuesta (chapelle du Kirchberg, Berg, sites archéologiques de Dehlingen et de Mackwiller) ;
- Valoriser l'axe entre Bissert et Sarre-Union, permettant de rayonner vers les richesses de la vallée et du canal de la Sarre ;
- Développer des thématiques porteuses pour le développement touristique : agro-tourisme, cyclotourisme, tourisme vert ;
- Relier l'Alsace Bossue aux grands ensembles touristiques limitrophes : les Vosges et la citadelle de la petite Pierre, le pays verrier, les étangs et les marais de Bitche, le pays des étangs lorrain, la vallée industrielle de Sarreguemines.



Maisons troglodytes de Graufthal



Site nautique de Harskirchen

Maîtriser le développement urbain et conforter le patrimoine existant

Le développement urbain de l'Alsace Bossue se concentre sur deux zones : la vallée nord de la Sarre et le sillon villageois. Si la croissance urbaine est globalement faible, le développement urbain reste particulièrement consommateur d'espace, se fait trop souvent sans égard pour le site, ce qui participe à une banalisation des paysages.

L'enjeu consiste à encourager un développement urbain qui s'inscrit dans les formes urbaines compactes traditionnelles et qui conforte la qualité patrimoniale des architectures existantes

Il s'appuie sur les principes suivants :

- Conforter le rôle de polarité centrale des trois bourgs centres de l'entité : Drulingen, Diemeringen, Sarre Union ;
- Maîtriser l'extension urbaine et privilégier le renouvellement urbain et un développement compact tant pour l'habitat que pour les activités ;
- Identifier, préserver et valoriser le patrimoine urbain ;
- Intégrer la plateforme de Thal Drulingen dans le paysage de la cuesta ;
- Organiser le développement éolien dans un souci de non saturation des équipements dans le paysage.



Préserver le patrimoine urbain



Maîtriser l'extension urbaine

Renforcer les axes structurants du territoire

L'Alsace Bossue est une entité traversée par des axes majeurs reliant l'Alsace à la Lorraine, à la Sarre et à Paris via les canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin, l'autoroute A4, la RD1061. Parmi les axes qui structurent le territoire, certains sont des axes urbains, d'autres de transit.

L'enjeu consiste à renforcer les axes urbains qui sont des lieux de vie, gérer les axes de transit afin de limiter leur rupture et améliorer l'irrigation du territoire. Il s'appuie sur les principes suivants :

- Relier les polarités de chaque axe urbain (vallée de la Sarre, sillon habité) par un réseau d'espaces publics s'appuyant sur les lignes géographiques du territoire ;
- Faire du canal et de la piste cyclable de la Sarre un axe structurant pour le territoire ;
- Compléter les liaisons cyclables de l'entité afin de relier les polarités principales entre elles et aux pistes cyclables d'échelle européenne longeant les canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin ;
- Mettre en valeur les anciennes routes royales et impériales (RD1061, RD919) ;
- Intégrer dans le paysage la nouvelle liaison A4/Lorentzen.



Le canal, un axe structurant à renforcer



LES ENJEUX DE PAYSAGE EN 3 CATÉGORIES

Les enjeux sont classés ci-dessous, et selon les termes de la Convention européenne du paysage, en trois catégories, cartographiées et distinguées par couleur : enjeux de protection en vert, de gestion en orange et d'aménagement en rouge.

Enjeux de protection

« Comprennent les actions de conservation et de maintien des aspects significatifs ou caractéristiques d'un paysage, justifiées par sa valeur patrimoniale émanant de sa configuration naturelle et/ou de l'intervention de l'homme ».

Préservation du patrimoine naturel et rural :

- Préserver et valoriser les zones humides des fonds de vallée ;
- Valoriser les éléments renforçant l'identité eau du territoire : rendre lisibles les étangs de pêche des fonds de vallée, valoriser le patrimoine des moulins de la Sarre ;
- Préserver et renforcer le maillage des haies dans les zones bocagères ;
- Préserver et développer la végétation ripisylve ;
- Préserver et renforcer le patrimoine arboré (arbre isolé, vergers, haie, bosquets) ;
- Préserver le petit patrimoine rural ;
- Préserver le caractère pittoresque des petites routes sinueuses.

Protection du patrimoine urbain :

- Préserver et promouvoir la reconnaissance de l'architecture traditionnelle d'Alsace Bossue ;
- Identifier et préserver le patrimoine bâti existant.

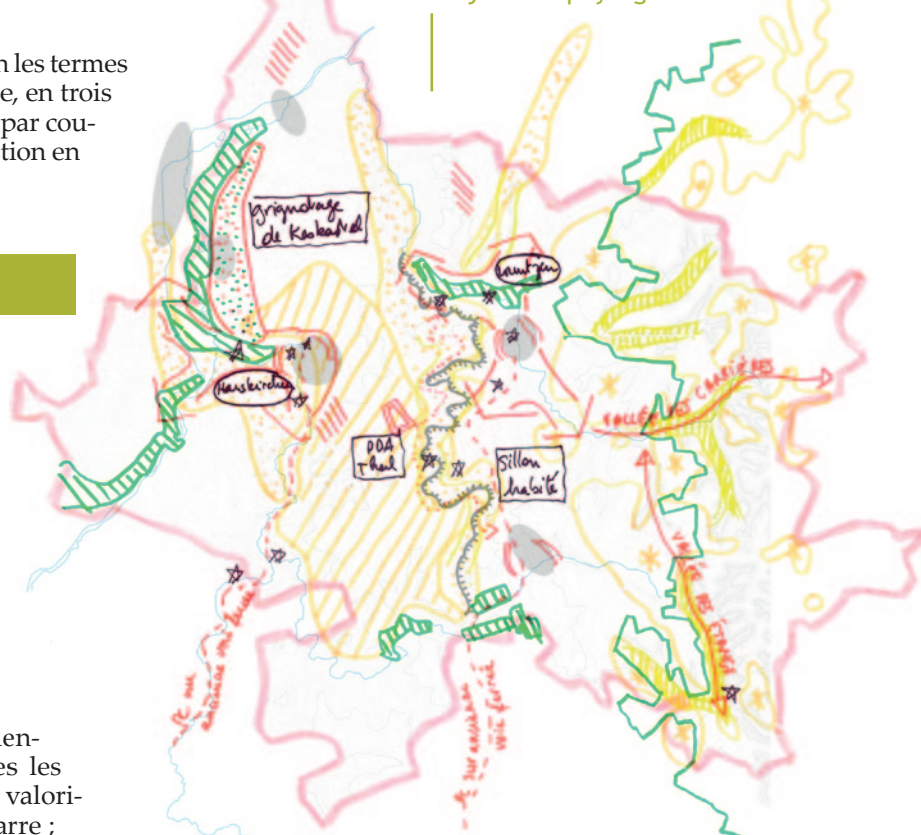
Enjeux de gestion

« Comprennent les actions visant, dans une perspective de développement durable, à entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales. »

Gestion rurale :

- Encourager le développement des prairies de fauche extensives ;
- Poursuivre l'ouverture et le défrichement des vallées vosgiennes et assurer leur bon fonctionnement hydraulique ;
- Gérer le maintien des prairies et des vergers traditionnels ;
- Assurer la continuité de la trame verte et bleue en milieu urbain, en s'appuyant sur les cours d'eau ;
- Intégrer dans le paysage les sorties d'exploitation ;
- Organiser le développement éolien dans un souci d'intégration aux paysages ;
- Limiter le développement d'une urbanisation linéaire aux abords des routes de vallée et de crête ;
- Valoriser le paysage des routes, qui sont des axes de pénétration des Vosges ;

Les enjeux de paysage de l'Alsace Bossue



Enjeux de protection

-  ceinture de vergers traditionnels
-  zone humide des fonds de vallée
-  lisière du Parc naturel des Vosges du Nord

Enjeux de gestion

-  verger traditionnel
-  plateau agricole
-  zone humide remarquable des fonds de vallée

Enjeux d'aménagement

-  sentier de la cuesta
-  piste cyclable sur ancienne voie ferrée
-  vallée des carrières
-  vallée des étangs
-  pôle touristique
-  PDA Thal Drulingen
-  périurbanisation
-  parc éolien

ADEUS

Source et réalisation ADEUS, 2012

- Gérer la coupure formée par l'autoroute A4 : aménager les aires de repos et les échangeurs autoroutiers en lien avec le paysage (aires de repos de Keskastel, de Berg et Eywiller, de Schalbach, échangeur de Thal Drulingen), aménager les traversées au-dessus ou en dessous de l'autoroute pour les piétons et les cyclistes, mettre en valeur les très belles vues panoramiques qu'offre cette infrastructure sur les paysages vallonnés de l'Alsace Bossue et sur les sommets vosgiens (Donon, Dabo), en particulier en arrivant à Sarre-Union ;
- Soigner les abords des anciennes routes royales et impériales et en particulier la RD1061 : compléter les plantations d'alignement, se servir de ces axes forts et très visibles comme axe de découverte touristique (signalisation, panneaux indicatifs), mieux gérer la traversée des villages (aménagement urbain permettant de ralentir la circulation et de mettre en valeur les bâtiments bordant la route) ;
- Mieux articuler les ensembles touristiques entre eux : les Vosges et la citadelle de la Petite Pierre, le pays verrier, les étangs et les marais de Bitche, le pays des étangs lorrains, la vallée industrielle de Sarreguemines, notamment en développant un réseau de circulations douces, en améliorant la signalisation à partir des grands axes de flux ;
- Valoriser les carrières de grès (vallée de l'Eichel) et les étangs de pêche (vallée du Rehbach).

Gestion urbaine :

- Gérer les nouvelles implantations urbaines dans la logique des modes d'implantation traditionnels ;
- Gérer l'impact négatif des développements pavillonnaires sur le haut des coteaux ;
- Gérer l'implantation des zones d'activités ;
- Valoriser le canal des Houillères et l'organiser comme un axe central de déplacement ;
- Maîtriser le développement urbain et économique en particulier entre Bissert et Sarre-Union et entre Diemeringen et Voellerdingen : restaurer un paysage structuré et accueillant entre la base de loisir et le camping de Bissert, la carrière, le lotissement de Willer et l'entrée de Sarre-Union, préserver les coupures d'urbanisation le long de la RD 919 ;
- Faire des projets touristiques existants (Grange aux Paysages à Lorentzen, Centre d'Interprétation du Patrimoine à Dehlingen) des points d'appui pour renforcer l'offre.

Enjeux d'aménagement

« Comprennent les actions présentant un caractère prospectif particulièrement affirmé visant la mise en valeur, la restauration ou la création de paysages. »

Aménagement de pistes cyclables en site propre :

- Aménager des réseaux cyclables et piétons afin de mettre en réseau les ensembles naturels et touristiques de l'Alsace Bossue en lien avec les bourgs
- Relier de façon fonctionnelle et confortable les équipements, les centres des principaux bourgs et les gares par les modes actifs
- Faire du canal et de la piste cyclable de la Sarre un axe structurant pour le territoire. Mieux relier les communes de la rive droite de la Sarre au canal, prévoir des passerelles, mettre en place des aires de repos, des points de location de vélos le long du canal
- Aménager des liaisons douces, permettant de constituer une agrafe centrale mettant en lien les deux axes urbains forts de l'entité : le sillon habité et la vallée de la Sarre
- Utiliser le potentiel de voies ferrées désaffectées (le long de la Sarre, entre Sarre-Union et Sarrebourg et en contrebas, entre Diemeringen et Sarrebourg) pour en faire des réseaux de pistes cyclables
- Développer des parcours dans la vallée du Rehbach permettant d'accéder au site troglodytique de Graufthal.

Aménagement urbain :

- Soigner les entrées de ville ;
- Favoriser les micro-zones d'activité au sein des bourgs ;
- Promouvoir le renouvellement urbain, le réemploi des anciens corps de ferme ;
- Intégrer la plateforme de Thal Drulingen dans le paysage de la Cuesta : mettre en place une trame paysagère au sein de la plateforme, développer des liens avec le sentier de la cuesta ;
- Révéler l'eau en milieu urbain en rendant lisibles et accessibles les cours d'eau, en y aménageant les berges, en développant les usages en lien à l'eau ;
- Créer à Harskirchen un pôle touristique lié à l'eau mettant en lien la Sarre et son patrimoine avec le canal.

Aménagement de points clés du territoire :

- Faire de la cuesta centrale un monument naturel : rendre accessible cette particularité géologique depuis les bourgs centres, développer des chemins de randonnée sur les hauteurs en position panoramique, relier les points belvédères, préserver les plantations de vergers sur le versant du talus, préserver la ligne de crête de toute construction ;
- Imaginer un projet pour la vallée des carrières afin de prévoir leur reconversion ;
- Développer un tourisme vert adapté aux caractéristiques du territoire : étoffer les moyens de déplacement (à pied, vélo, barque à fond plat sur la Sarre, bateau sur le canal de la Sarre, cheval), mettre en place de nouveaux cyclo-tours, développer le tourisme équestre favorisé par le dynamisme de l'élevage dans l'entité et la présence de nombreuses prairies pâturées, mettre en valeur le site de Sarrewerden ;
- Développer des circuits découvertes et des sentiers thématiques : en lien avec les vallées, circuit des villages welches ;
- Réhabiliter le paysage de gravières de Keskastel et contenir l'extension des zones urbaines ;
- Réaménager le pôle fluvial de Harskirchen/Bissert, sur le canal des Houillères de la Sarre.

Aménagement rural :

- Intégrer dans le paysage la nouvelle liaison A4 Lorentzen : promouvoir un tracé adapté aux lignes de topographie tenant compte au mieux des espèces protégées, être attentif à la traversée de la cuesta ;
- Encourager le développement de produits agricoles à forte valeur ajoutée ;
- Encourager le tourisme gastronomique en lien avec les produits locaux (ferme restaurant, auberge, ...) ;
- Développer un tourisme de proximité accessible en train et favorisant l'usage du vélo.



Services CG67 : Pôles Développement et Aménagement du territoire
Equipe projet ADEUS : Pauline Barral, Sylvie Blaison (chef de projet),
Jean Isenmann, Maryline Roussette

Mars 2013 © ADEUS

L'agence de développement et d'urbanisme
de l'agglomération strasbourgeoise

9 rue Brûlée . CS 80047 . 67002 Strasbourg Cedex

<http://www.adeus.org>

